

# La Banque mondiale va réhabiliter le barrage de Diama pour 4,5 milliards de FCFA

Dossier de la rédaction de H2o  
January 2014

Le directeur de la Société de gestion et d'exploitation du barrage de Diama - SOGED, Tamsir Ndiaye, a annoncé, à Saint-Louis, l'engagement de la Banque mondiale à financer une partie des travaux de réhabilitation de cet ouvrage pour un coût global de 4,5 milliards de francs CFA.

Le ministre sénégalais de l'Hydraulique et de l'Assainissement, Pape Diouf, et ses homologues du Mali, de la Mauritanie et de la Guinée ont visité le barrage de Diama, en état de dégradation avancée. En service depuis 1986, l'ouvrage sera rénové dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de gestion intégrée des ressources en eau et d'usage à buts multiples (PGIRE 2) pour une durée de 5 ans. Une partie des travaux sera financée par la Banque mondiale pour un montant de 4.5 milliards de francs CFA. Ces fonds permettront de réhabiliter les parties métalliques, électriques et électromécaniques endommagées. Les travaux devront débiter au plus tard fin février 2014. Le directeur de la SOGED a précisé que des financements sont attendus d'autres bailleurs de fonds pour la réhabilitation des parties restantes de cet ouvrage.

Le ministre malien de l'Énergie et de l'Eau, Frankaly Keita, par ailleurs président en exercice du Conseil des ministres de l'OMVS, s'est réjoui de cette visite qui est intervenue juste après la réunion du 57<sup>ème</sup> Conseil extraordinaire du Conseil des ministres de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal. Il était accompagné du ministre d'État guinéen chargé de l'Énergie, Papa Coly Kourouma, du ministre mauritanien de l'Hydraulique et de l'Assainissement, Salem Ould Béchir, du ministre malien de l'Équipement et des Transports, Abdoulaye Koumaré. L'objectif principal de cette session extraordinaire consistait à examiner la situation des groupes de la centrale hydroélectrique de Manantali et de faire le point de l'avancement des négociations entre l'OMVS et la société Sud africaine Eskom pour l'exploitation de l'Énergie dudit barrage.

Mis en service en 1986, le barrage de Diama a été le premier ouvrage réalisé par l'OMVS. Il a permis de stopper les remontées d'eaux salées, de libérer des terres cultivables, de stocker de l'eau douce pour l'irrigation et l'alimentation en eau potable des villes de Nouakchott à 100 % et Dakar à 60 %, sans compter les autres aspects environnementaux, comme le maintien de l'écosystème. Mais depuis sa création Diama n'a jamais fait l'objet de grandes réflexions.

Mbagnick Kharachi Diagne, Le Soleil (Dakar) - AllAfrica 30-12-2013

